

Dauphine Libaie

du 11 février 2016

NYONSAIS-BARONNIES

La sénatrice Monier interpelle la ministre sur la prévention spécialisée

→ Très impliquée sur le dossier depuis l'annonce de la baisse de dotation du Département pour les services de Prévention spécialisée sur son territoire du Nyonsais-Baronnies (plus qu'un éducateur au lieu de trois), la sénatrice Marie-Pierre Monier a interrogé Laurence Rossignol, secrétaire d'Etat chargée de la Famille et de l'Enfance, mardi lors de la séance de questions orales. Elle souhaite « que le Gouvernement rende plus explicite les compétences et leur exercice en matière de prévention spécialisée, et qu'une réflexion soit menée sur un financement pérenne des actions indispensables à la protection de l'enfance dans tous les territoires. » Dans sa réponse, la ministre a assuré partager les mêmes préoccupations et a indiqué que « le Projet de loi relatif à la Protection de l'enfant, actuellement examiné au Parlement, a clairement inscrit la prévention spécialisée dans les missions de l'Aide sociale à l'Enfance. » Un conseil national de la protection de l'enfance devrait être créé. Un groupe de travail, installé le 27 janvier, rendra ses propositions avant l'été concernant les mesures à prendre pour consolider l'exercice de cette prévention.

155 12 01 15 018

015 497 26

